Devenez notre Directeur ou Directrice de la petite enfance

A pourvoir au 01/02/2027



Rejoindre Melun, c'est choisir une ville qui conjugue opportunités professionnelles et qualité de vie.

Située au cœur de la Seine-et-Marne et à seulement quelques minutes de Paris en train, la ville de Melun bénéficie d'une position stratégique exceptionnelle. Ville préfecture de 46 000 habitants, elle concentre les fonctions administratives, éducatives, judiciaires et économiques qui en font un véritable pôle d'attractivité régional.

La ville offre un environnement de travail stimulant, au sein d'une collectivité à taille humaine où les projets sont nombreux et les réalisations concrètes, au cœur d'un territoire privilégié pour son cadre de vie (berges de Seine, offre culturelle, sportive et associative riche, proximité de la forêt de Fontainebleau, coût du logement accessible, ...)

Ville en pleine évolution, Melun conduit des projets ambitieux de transformation urbaine, d'attractivité du centre-ville, de transition écologique et de modernisation des services publics. Rejoindre la collectivité, c'est participer activement à cette dynamique et contribuer à construire la ville de demain.

Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Pour assurer le remplacement d'un agent partant à la retraite

Avec qui allez-vous travailler ?

Vous travaillerez au quotidien avec une assistante administrative, une coordinatrice de crèche et une adjointe.

Quel sera votre environnement de travail ?

Votre poste de travail se situe dans le bâtiment municipal rue Saint-Liesne

Quelles seront vos missions ?

Sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe des services, vous participez au pilotage stratégique de la direction et en assurez la direction opérationnelle et managériale.

- Participer à la réflexion sur les orientations stratégiques du projet municipal dans le domaine de la Petite Enfance, en étant force de proposition pour les élus et la Direction Générale de Services
- Définir et piloter les objectifs opérationnels déployés auprès des équipes dans une dynamique collaborative et de co-construction
- Assurer le management et la gestion des ressources humaines de la direction
- Assurer le pilotage et la supervision du fonctionnement de la direction
- Favoriser les relations avec les partenaires institutionnels
- Assurer le rôle de chargé de coordination Petite Enfance auprès de la CAF



📌 *Vous reconnaissez-vous ?*

🎓 Votre formation supérieure (BAC+3 minimum) ainsi que des bases solides dans le secteur de la petite enfance vous permettent de remplir vos missions avec aisance et efficience.

Dynamique, aguerri.e au management et à la conduite de projets, vous justifiez d'une expérience significative dans des fonctions similaires au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public.

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

- Excellente connaissance des politiques publiques de la petite enfance
- Maîtrise du cadre réglementaire des collectivités territoriales (marchés publics, finances, ressources humaines)
- Capacité avérée à piloter des équipes pluridisciplinaires, à fédérer et à impulser une dynamique collective
- Aptitude à structurer les process, à porter une vision stratégique, à anticiper les enjeux territoriaux
- Aisance relationnelle avec les élus, les services et les partenaires extérieurs

En outre, vous avez les qualités suivantes :

- Bienveillance, exigence et pédagogie dans le management
- Adaptabilité, sens du dialogue et de l'écoute
- Rigueur, fiabilité et discrétion professionnelle
- Forte implication, sens politique et culture du service public.

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

⚖ Filière administrative - Cadre d'emploi des Attachés territoriaux ou équivalent dans les métiers de la petite enfance– Catégorie A

💼 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou aux agents contractuels ;

🕰Temps complet : 38h45 hebdomadaires

💰Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↪ à partir de 1400 € ↪ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence

⚙ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 22 RTT + 2 jours de fractionnement (sous condition)

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune Donneur et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra.
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des évènements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Amicale du personnel, permettant l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

CANDIDATER

Dépôt de candidature	Clôture des candidatures	Date du jury	Poste à pourvoir
26/10/26	***26/11/26***	***fin nov. 2026***	***01/02/2027***

CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.
Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.